

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Emploi des Seniors : StepStone aux côtés des entreprises pour la mise en place de la nouvelle législation**

#### **Pour recruter et gérer les collaborateurs expérimentés en toute simplicité**

Paris, le 25 janvier 2010 - StepStone Solutions, acteur majeur dans le domaine de la gestion du capital humain, informe et accompagne les entreprises dans la mise en place de la nouvelle législation relative à l'emploi des salariés de plus de 55 ans effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année. Le Ministère du Travail vient d'accorder un délai supplémentaire aux PME de 50 à 300 salariés qui ont jusqu'au 30 avril 2010 pour conclure un accord collectif concernant les seniors ou élaborer un plan d'action. Les entreprises ne respectant pas ces obligations seront redevables d'une pénalité égale à 1% des rémunérations versées aux salariés chaque mois entier au titre duquel l'entreprise ne sera pas couverte par un accord ou plan d'action.

L'accord et le plan d'action doivent comporter :

- Un objectif chiffré de maintien dans l'emploi des salariés âgés de 55 ans et plus ou de recrutement de salariés ayant 50 ans ou plus.
- Des dispositions favorables au maintien dans l'emploi et au recrutement des salariés âgés portant sur au moins 3 des 7 domaines suivants : recrutement, anticipation de l'évolution des carrières, amélioration des conditions de travail, développement des compétences, accès à la formation, aménagement des fins de carrière, transmission des savoirs et compétences.
- Des modalités de suivi et de mise en oeuvre de ces dispositions avec des objectifs chiffrés.

**Anticiper l'évolution des carrières, aménager la fin du cycle professionnel, et planifier la relève**

*« On oublie trop souvent le rôle clé des seniors dans les entreprises, ils contribuent quotidiennement au succès de celles-ci. Leurs atouts sont nombreux : je citerais évidemment leur expérience qui leur permet de relativiser et d'analyser sereinement une situation critique, mais également d'asseoir une autorité légitime ; leur fiabilité et conscience professionnelle sont souvent remarquables ainsi que leur image toujours rassurante vis-à-vis des clients et fournisseurs, »* commente Eric Gellé, Directeur Général de StepStone Solutions France. *« Il est important pour les organisations qui ne l'auraient pas déjà fait, d'établir dans un premier temps un état des lieux de la population senior, afin de mettre en place des actions et des outils*

*adaptés ; cela passe notamment par le fait d'anticiper l'évolution des carrières, aménager la fin du cycle professionnel des collaborateurs et éviter toute perte de compétences grâce à la planification de la transmission de savoir. Il faut également pouvoir échanger avec les seniors pour favoriser leur intégration et épanouissement dans l'entreprise et auprès des différentes générations qui y sont représentées » poursuit-il.*

La suite de Gestion des Talents de StepStone Solutions permet de recruter, de développer et de gérer la carrière et la succession des collaborateurs de l'entreprise. Cette solution, 100% internet, s'intègre parfaitement aux SIRH. Grâce aux différents modules d'e-recrutement, de gestion RH, de carrières et plans de succession, et de formation et développement, les entreprises peuvent répondre à ces nouvelles obligations en toute simplicité.

De part son expertise sur le marché des RH, StepStone Solutions a déjà accompagné un certain nombre de ses clients dans la mise en place d'outils et de stratégie, leur permettant de lutter contre les discriminations à l'embauche et de veiller à l'équité de rémunération et d'évolution professionnelle entre les collaborateurs à performance égale.

#### **A propos de StepStone**

StepStone est le leader mondial dans le domaine des services de gestion des talents. Ses solutions en mode SaaS permettent aux entreprises d'attirer, de retenir, de motiver et de développer leurs collaborateurs. StepStone Solutions fournit une offre complète de logiciels optimisant les processus suivants : recrutement, évaluation de la performance, gestion des compétences, pilotage de la rémunération, plans de carrière et de succession, formation et développement. StepStone Solutions compte 1600 clients parmi les entreprises du monde entier, tout secteur confondu. Parmi les clients internationaux figurent Deloitte, Aviva, LVMH, Volkswagen, Lufthansa, McDonald's, Velux et la Banque Centrale Européenne...

Pour plus d'informations : [www.stepstone.com](http://www.stepstone.com) ou [www.stepstonesolutions.fr](http://www.stepstonesolutions.fr)  
Évaluez votre stratégie de gestion des talents :  
[www.talentstrategyassessment.com/fr/](http://www.talentstrategyassessment.com/fr/)  
Découvrez le blog de StepStone Solutions : <http://www.stepstonesolutions.com/communitypost>

###

#### **Contacts Presse :**

##### **VP Communication**

Coralie Voigt, Attachée de presse

Tel : 01 40 22 04 01

E-mail : [cvoigt@vp-communication.com](mailto:cvoigt@vp-communication.com)

##### **StepStone Solutions**

Christel Thomet, Responsable Marketing

Tél : 01 55 80 73 27

E-mail: [christel.thomet@stepstonesolutions.com](mailto:christel.thomet@stepstonesolutions.com)